



## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 24 avril 2023

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 20/2023 relatif aux modifications du Plan d'affectation communal (PACom) et des règlements communaux de Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand et Sugnens,

Où le rapport de la commission Urbanisme,

#### DECIDE :

1. **D'adopter** les modifications du Plan d'affectation communal ;
2. **D'adopter** les modifications des règlements de Dommartin, de Naz, de Poliez-le-Grand et de Sugnens ;
3. **De prendre acte** des trois retraits d'oppositions au Plan d'affectation communal ;
4. **D'adopter** les conclusions de la Municipalité concernant les sept oppositions au Plan d'affectation communal ;
5. **D'autoriser** la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives et juridiques nécessaires à l'approbation cantonale de ce dossier.

Ainsi délibéré en séance du 24 avril.



Le président :

Nicolas Menétrey

La secrétaire :

Laureen Pittet